



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Le Préfet de région

à

Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme
Service eau, environnement, forêt
7 Rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Hélène DARTEVELLE
04 73 41 27 14

helene.dartevelle@culture.gouv.fr

Références : PC06311318G0065-1

005678

Clermont-Ferrand, le

25 JUIN 2018

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DOME), Puy Long
PC06311318G0065
Votre courrier du 10 avril 2018
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 2 mai 2018.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie

François DUMOULIN





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Préfet de région

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Hélène DARTEVELLE
04 73 41 27 14

helene.dartevelle@culture.gouv.fr

Références : PC06311318G0066-1

à

Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme
Service eau, environnement, forêt
7 Rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX

005379

Clermont-Ferrand, le

25 JUIN 2018

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DOME), Puy Long
PC06311318G0066
Votre courrier du 10 avril 2018
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 2 mai 2018.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie

François DUMOULIN

